

dans tous les cas de rhumes, bronchites, enrrouements, aphonie, asthme et coqueluche ; n'est-ce pas là un certificat aussi mal lâché que torturé et tiré par les cheveux ? Pendant qu'aux dépens de la dignité professionnelle vous faite cette petite opération mercantile, où logez-vous votre rigorisme ?

Avant de signaler une tache à mon nom, effacez donc auparavant celle qui couvre le vôtre. Vous êtes mes amis, j'attends de vous l'exemple du maître. *Medice cura teipsum*. Eloignez de votre journal l'annonce et la réclame, la déontologie médicale vous en défend la publication. Ecoutez le Dr. A. Dechambre, on dit ait qu'il écrit pour vous : " Partout, néanmoins, dit-il, les mœurs ont été plus fortes que la raison : les annonces ont fini par envahir les couvertures des journaux de médecine, le praticien restant juge de l'importance à y attacher ; mais au moins, cette digue ouverte eut-elle dû emporter du corps même du journal les autres annonces mal costumées en articles de fonds qu'on appelle des réclames. Malheureusement il n'en a pas été ainsi, même dans des feuilles sérieuses " etc. etc.

Le savant auteur déclare la prétention : que la publication de ces annonces et réclames serve à soutenir *la presse et contribue à la diffusion des idées, entachée d'un double vice, etc. etc.* (Le médecin, par A. Dechambre, Paris, G. Masson, Editeur, page 104).

Mes chers rédacteurs, le bonnet vous va si admirablement que vous n'avez pas même senti que vous en êtes coiffés ; gardez-le. Quant à moi, humble disciple entraîné par votre exemple hors de la droite voie, je vais m'attacher à d'autres pas et m'efforcer de faire oublier l'écart que j'ai commis et qu'il ne vous appartient pas de me reprocher.

Votre tout dévoué,

J. M. BEUSOLEIL, M. D.

Montréal, 15 mars 1886.

**Du calomel dans la thérapeutique de la cirrhose hypertrophique du foie et dans celle des maladies internes en général,** par SACHARJIN, de Moscou.—Le calomel est pour l'auteur un modificateur puissant de la sécrétion biliaire, très utile : 1o. dans les états fébriles graves se rattachant à la cholélithiase ; il agit comme purgatif et semble indiqué surtout lorsque la région hépatique est douloureuse. Le mieux est de commencer par des prises de 0,06 toutes les 6 heures, puis toutes les 2 heures ; ce qui représente 12 prises par 24 heures. On continue le calomel jusqu'à établissement de selles suffisantes ; en cas d'échec, huile de ricin ou lavement. Si, pour établir le relâchement du ventre, plusieurs jours de calomel sont nécessaires, il faut que le malade se lave la bouche avec une solution de chlorate de potasse.

2o. Une prétendue cirrhose hypertrophique du foie a paru améliorée ainsi que l'état général, par le calomel continué plusieurs mois.

L'auteur préconise également le calomel dans la fièvre typhoïde et l'érysipèle facial des personnes âgées, (chez lesquelles il ne peut être question de bains froids ou d'applications froides, et qui ne supportent pas la quinine,) dans la pneumonie, la maladie de Bright aiguë.—*Lyon médical.*